

## Saint Pie X face à notre époque



Giuseppe Sarto, plus connu sous le nom de Pape Pie X, naquit le 2 juin 1835 à Riese. Il fut élu pape le 4 août 1903. Son pontificat est absolument remarquable tant par la lutte énergique contre les erreurs du modernisme que par la rénovation liturgique et la promotion de la dévotion à l'Eucharistie. Il mourut le 20 août 1914. Il a été béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954 par le Pape Pie XII.

C'est l'occasion de rappeler quelques uns de ses enseignements tels que :

**- le respect et l'obéissance que tous les membres de l'Eglise catholique doivent avoir envers la papauté :**

« Quand on aime le Pape, on ne discute pas au sujet des mesures ou des ordres qu'il

**donne ; on ne recherche pas jusqu'où doit aller l'obéissance, et quelles sont les choses dans lesquelles on doit obéir.** Quand on aime le Pape, on n'objecte pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de répéter à l'oreille de chacun ses volontés clairement exprimées, tant de fois, non seulement de vive voix, mais encore par des lettres et d'autres documents publics ; on ne met pas en doute ses ordres, sous le prétexte, si facile pour celui qui ne veut pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais ceux qui l'entourent. **On ne limite pas le champ où son autorité peut et doit s'exercer. On ne préfère pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui ne sont pas du même avis que le Pape** : car, si elles ont la science, elles n'ont pas la sainteté, parce que celui qui est saint ne peut être en dissentiment avec le Pape.<sup>1</sup> »

Cette maxime de saint Pie X est loin d'être suivie... La Fraternité portant le nom de saint Pie X (FSSPX) la contredit en jugeant et désobéissant celui qu'elle considère comme Pape et en pratiquant le libre-examen et ce, depuis sa fondation<sup>2</sup> ! Quelle contradiction !

### - l'horreur du modernisme :

En effet, saint Pie X, conscient du danger du modernisme, a condamné à plusieurs reprises cette doctrine, "égout collecteur de toutes les hérésies" (*Motu proprio Praeestantia scripturae sacrae* du 18 novembre 1907). **"Trêve donc au silence, qui désormais serait un crime ! Il est temps de lever le masque à ces hommes-là et de les montrer à l'Église universelle tels qu'ils sont"** : voici ce que nous conjure de faire saint Pie X, ce bon Pasteur qui a su montrer l'exemple en écrivant de nombreux documents mettant en garde ses brebis et agneaux de la menace du fléau moderniste.

" Ennemis de l'Église, certes les modernistes le sont, et à dire qu'elle n'en a pas de pires on ne s'écarte pas du vrai. Ce n'est pas du dehors, en effet, on l'a déjà noté, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine ; le danger est aujourd'hui presque aux entrailles mêmes et aux veines de l'Église ; leurs coups sont d'autant plus sûrs qu'ils savent mieux où la frapper"<sup>3</sup>.

Aujourd'hui plus que jamais, tout catholique **doit** connaître cette encyclique *Pascendi* dans laquelle est exposée toute la perfidie du modernisme. Le Conciliabule Vatican II et les années qui ont suivi ensuite ont marqué son triomphe : tout ce que condamnait et dénonçait saint Pie X dans cette encyclique a été mis en place et réalisé. Mais voilà que depuis que Benoît XVI est sur le trône de Pierre, certains estiment que nous sommes

1 St Pie X, discours aux prêtres de l'union apostolique, 18 Nov.1912

2 <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-35055638.html>

3 Encyclique *Pascendi* du 8 septembre 1907 consultable **ICI**

entraînent d'assister à un retour progressif du "traditionalisme" au détriment du modernisme. Quelle erreur<sup>4</sup> ! N'est-ce pas tomber dans le piège de ces modernistes, ennemis très rusés qui, tel nous l'a annoncé le Pape Léon XIII, sont entraînés d'abreuver de poison l'Eglise, épouse de l'Agneau Immaculé<sup>5</sup>.

Alors que nous ne pouvons que constater que Paul VI et Jean-Paul II faisaient partie - ceci était flagrant - de ces modernistes agissant à découvert et sans masque, nous pouvons aussi affirmer que Benoît XVI est le chef de file de ces adversaires très rusés "déguisés en moutons" pour continuer à détruire discrètement l'Eglise et surtout, surprendre et canaliser les quelques catholiques réticents et résistants au modernisme.



Justement, cette double face des modernistes, ou plutôt cette double tactique, a été dénoncée par Saint Pie X qui nous avertit donc du danger que nous encourons aujourd'hui avec Benoît XVI :

« Et comme une tactique des modernistes (ainsi les appelle-t-on communément et avec beaucoup de raison), tactique en vérité fort insidieuse, est de ne jamais exposer leurs doctrines méthodiquement et dans leur ensemble, mais de les fragmenter en quelque sorte et de les éparpiller çà et là, ce qui prêche à les faire juger ondoyants et indécis, quand leurs idées, au contraire, sont parfaitement arrêtées et consistantes, il importe ici et avant tout de présenter ces mêmes doctrines sous une seule vue, et de montrer le lien logique qui les rattache entre elles [...] on serait tenté de croire qu'ils tombent en contradiction avec eux-mêmes, qu'ils sont oscillants et incertains. Loin de là : tout est pesé, tout est voulu chez eux, mais à la lumière de ce principe que la foi et la science sont l'une à l'autre étrangères. Telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique : tournez la page, vous croyez lire un rationaliste. »



Le Motu proprio "Summorum Pontificum" de J. Ratzinger, piège diabolique fait à l'encontre des catholiques dits "*traditionalistes*", la soit disant levée des "*excommunications*" des évêques de la FSSPX, le retour à un semblant de conservatisme au Vatican... sont autant d'éléments démontrant la volonté des modernistes à peaufiner intelligemment et sournoisement leur attaque et leur destruction de la foi et de la doctrine catholique. Et voilà

4 Lire ces deux articles :

[P. Hervé Legrand : "Benoît XVI est très loin d'être conservateur"](#)

[Le pseudo conservateur : Joseph Ratzinger](#)

5 Exorcisme de Léon XIII : L'Eglise, épouse de l'Agneau Immaculé, la **voici** saturée d'amertume et abreuvée de poison, par des **ennemis très rusés** ; ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle désire de plus sacré. Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé.

que la Fraternité saint Pie X tombe dans les filets tendus par ces ennemis très rusés que saint Pie X lui-même dénonçait ! L'Institut du Bon Pasteur, lui est allé encore beaucoup plus loin...

Qui plus est, afin de combattre l'expansion du modernisme au sein du clergé, saint Pie X écrivit un serment antimoderniste (Motu proprio *Sacrorum antistitum* du 1er septembre 1910<sup>6</sup>) que tout ecclésiastique devait réciter jusqu'à ce que Paul VI supprime cette obligation.

Enfin, saint Pie X, après avoir exhorté et averti les modernistes, ajouta la peine d'excommunication à quiconque défendrait (avec pertinacité) une opinion moderniste :

« En outre, voulant réprimer l'audace de jour en jour croissante de **nombreux modernistes** - qui, par toutes sortes de **sophismes** et d'**artifices**, s'efforcent de ruiner la valeur et l'efficacité non seulement du décret *Lamentabili sane exitu* rendu, sur Notre ordre, le 3 juillet de l'année courante, par la sainte Inquisition romaine et universelle, mais encore de Notre Encyclique *Pascendi dominici gregis*, du 8 septembre de cette même année, - Nous réitérons et confirmons, de Notre Autorité apostolique, tant le Décret de cette sainte Congrégation suprême que Notre Encyclique, et nous ajoutons la **peine d'excommunication contre les contradicteurs**.

Nous déclarons et décrétons que si quelqu'un - ce qu'à Dieu ne plaise - avait assez de témérité pour **défendre n'importe laquelle des propositions, des opinions et des doctrines réprouvées** dans l'un ou l'autre des documents mentionnés plus haut, il encourrait **ipso facto** la censure portée par le chapitre *Docentes*, de la Constitution *Apostolicæ Sedis*, laquelle censure est la première des **excommunications latae sententiæ** simplement réservées au Pontife romain. Et il doit être entendu que cette excommunication ne supprime pas les peines que peuvent encourir ceux qui se seront opposés en quelque manière aux susdits documents en tant que propagateurs et fauteurs d'hérésies, **lorsque leurs propositions, opinions ou doctrines seront hérétiques**, ce qui, à la vérité, est arrivé plus d'une fois aux adversaires de ces deux documents, surtout lorsqu'ils se sont faits les champions du modernisme, c'est-à-dire du rendez-vous de toutes les hérésies. » (Motu proprio *Praestantia*)

## - la défense des nations catholiques

Un peu plus d'un an après son élection, Pie X dut faire face à l'injuste loi française de séparation de l'Eglise et de l'état, votée par le parlement, le 9 décembre 1905. Les effets de cette loi se firent sentir aussitôt :

- Spoliation des biens du clergé ;

---

6 <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/46/19/78/Magistre-de-l-Eglise/Serment-antimoderniste.pdf>

- Persécution contre les institutions de bienfaisance ;
- Dissolution des congrégations religieuses ;
- Attaque sans merci contre les Sœurs des hôpitaux, des écoles ; des orphelinats et des asiles d'aliénés.

C'est dans ce contexte que Pie X protesta énergiquement : par l'Encyclique **Vehementer** du 11 février 1906 ; le Pape condamna solennellement la loi de séparation ; puis, près d'un an plus tard, il condamna dans son Encyclique " **Une fois encore** " la persécution contre l'Eglise, en France.

« ... C'est pourquoi, Nous souvenant de notre charge apostolique et conscient de l'impérieux devoir qui nous incombe de défendre contre toute attaque- et de maintenir dans leur intégrité absolue les droits inviolables et sacrés de l'Eglise, en vertu de l'autorité suprême que Dieu nous a conférée, Nous, pour les motifs exposés ci-dessus, **nous réprouvons et nous condamnons la loi votée en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat comme profondément injurieuse vis-à-vis de Dieu**, qu'elle renie officiellement, en posant en principe que la République ne reconnaît aucun culte.

Nous la réprouvons et condamnons comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité due aux traités, comme contraire à la constitution divine de l'Eglise, à ses droits essentiels, à sa liberté, comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Eglise a acquis à des titres multiples et, en outre, en vertu du Concordat.

Nous la réprouvons et condamnons comme gravement offensante pour la dignité de ce Siège apostolique, pour notre personne, pour l'épiscopat, pour le clergé et pour tous les catholiques français.

En conséquence, **nous protestons solennellement de toutes nos forces contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi, déclarant qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise pour les infirmer...<sup>7</sup> »**

Remarquons au passage que cette laïcité que condamne saint Pie X, est louée par Ratzinger<sup>8</sup> et par ses prédécesseurs Montini et Wojtyla ! Pire, c'est le Vatican moderniste des années 1970 et suivantes qui a encouragé à la séparation de nombreux Etats avec l'Eglise !

## - la communion fréquente

Le 20 décembre 1905, il publia le décret *Sacra Tridentina Synodus* où il exhortait à la

<sup>7</sup> Encyclique *Vehementer*

<sup>8</sup> <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-22776748.html>

communion fréquente et quotidienne et encourageait à ce que les enfants, dès l'âge de raison, puissent recevoir la sainte Hostie, nourriture des âmes.



Saint Pie X, du haut du Ciel, sauvez l'Eglise et priez pour nous !